

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téboulba.

La Société de Production Agricole Teboulba-SOPAT SA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juillet 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ahmed MANSOUR.

**BILAN
AU 31 DECEMBRE 2010**

(EN DINAR)

ACTIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	1	793 833	763 467
Moins amortissements II	1	-246 018	-207 316
		547 815	556 151
Immobilisations corporelles	2	31 807 065	29 479 960
Moins amortissements IC	2	-15 134 075	-12 980 020
		16 672 990	16 499 940
Immobilisations financières	3	5 058 270	2 762 179
Total des actifs immobilisés		22 279 075	19 818 269
Autres actifs non courants	4	145 182	72 231
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		22 424 257	19 890 500
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	5	9 701 187	6 620 602
Moins provisions STK			-
Clients et comptes rattachés	6	12 206 453	8 860 205
Moins provisions CLT	7	-4 352 421	-3 654 898
		7 854 032	5 205 307
Autres actifs courants	8	7 613 919	4 255 261
Moins provisions AAC	9	-1 267 219	-734 226
		6 346 700	3 521 035
Placements et autres actifs financiers	10	1 079 429	754 900
Moins provisions Placements		-57 073	-
		1 022 356	754 900
Liquidités et équivalents de liquidités	11	880 538	131 283
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		25 804 813	16 233 127
TOTAL DES ACTIFS		48 229 070	36 123 627

BILAN**AU 31 DECEMBRE 2010****(EN DINAR)**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>Capitaux propres</u>	-		
-	-		
Capital social	12	11 812 500	10 500 000
Réserves	13	4 910 875	2 155 383
Autres Capitaux Propres	13	183 927	303 589
Actions propres	13	-303 674	-541 879
Amortissements différés	13		
		-	-
Résultats reportés	13	1 520 465	633 017
Effets des modifications comptables	13		
		-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 124 093	13 050 110
Résultat de l'exercice		1 387 418	2 293 789
TOTAL DES C.PROPRES AVANT AFFECTATION		19 511 511	15 343 899
<u>Passifs</u>	-		
Passifs non courants			
Emprunts	14	4 307 199	1 249 362
Autres passifs financiers	14	70 329	96 702
Total des passifs non courants		4 377 528	1 346 065
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	8 835 569	7 136 936
Autres passifs courants	16	1 440 299	1 422 308
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	14 064 163	10 874 419
Total des passifs courants		24 340 031	19 433 663
TOTAL DES PASSIFS		28 717 559	20 779 728
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		48 229 070	36 123 627

ÉTAT DE RÉSULTAT

AU 31 DECEMBRE 2010

(EN DINAR)

ÉTAT DE RÉSULTAT	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>Revenus</u>	-		
Produits d'exploitation	18	54 884 959	45 292 280
Autres produits d'exploitation	19	72 168	19 424
Total des produits d'exploitation		54 957 127	45 311 704
<u>Charges d'exploitation</u>	-		
Variation des stocks des produits finis et des encours	20	3 085 534	150 052
Achats matières premières consommés	21	-41 311 961	-32 350 491
Achats d'autres approvisionnements consommés	22	-3 261 753	-2 362 312
Charges de personnel	23	-3 412 520	-2 348 217
Dotations aux amortissements et aux provisions	24	-3 628 981	-2 188 314
Autres charges d'exploitation	25	-3 992 680	-3 095 122
Total des charges d'exploitation		-52 522 361	-42 194 404
<u>Résultat d'exploitation</u>	-	2 434 766	3 117 301
-		-	-
Charges financières nettes	26	-1 289 109	-1 014 062
Produits des placements	27	108 542	87 459
Autres gains ordinaires	28	281 409	151 643
Autres pertes ordinaires	29	-62 461	-41 550
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>	-	1 473 146	2 300 791
Impôt sur les sociétés	30	85 728	7 002
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>	-	1 387 418	2 293 789
-		-	-
Effets des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		1 387 418	2 293 789

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Etat des Flux de Trésorerie	Notes	31/12/2010	31/12/2009
-----------------------------	-------	------------	------------

<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		1 387 418	2 293 789
Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		3 568 276	2 084 859
- Plus ou moins value		-160 190	-29 073
- Revenu activité investissement		-108 091	-87 253
- Variations des :			
- Actifs non courants	31	-160 881	75 383
- Stocks	32	-3 080 585	-693 628
- Créances	33	-3 346 249	-3 643 445
- Autres actifs courants et financiers	34	-2 858 658	-1 685 414
- Fournisseurs d'exploitation	35	1 596 879	2 289 516
- Autres passifs courants	36	17 990	711 640
- Autres passifs financiers		-	-
- Plus values de cession		-	-
- Quote-part subvention au compte de résultat	37	-119 662	-119 662
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-3 263 753	1 196 714
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaiss. affectés à l'acquisition d'immob.corporelles et incorporelles	38	-3 579 318	-3 678 094
Encaiss. provenant de la cession d'immob.corporelles et incorporelles		983 786	69 500
Décaiss. affectés à l'acquisition d'immob. Financières		-2 700 000	-
Encaiss. provenant de la cession d'immob. Financières	39	187 475	32 965
Flux de trésorerie affectés aux activités d'invest		-5 108 057	-3 575 629
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Décaissement affecté aux dividendes	40	-1 260 000	-1 037 415
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 312 500	-
Primes d'émission		2 625 000	-
Rachat / vente des actions propres		222 356	-
Encaissements d'emprunts	41	4 362 489	289 347
Remboursements d'emprunts	42	-1 355 146	-1 455 812
Encaissements provenant des crédits de gestion	43	23 830 000	12 860 000
Remboursements des crédits de gestion	44	-23 575 000	-12 730 031
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		6 162 199	-2 073 910
Variation de trésorerie		-2 209 611	-4 452 826
Trésorerie au début de l'exercice		-6 178 326	-1 725 501
Trésorerie à la fin de l'exercice	45	-8 387 938	-6 178 326

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010 (EN DINARS)

PRODUITS	31/12/2010	31/12/2009	CHARGES	31/12/2010	31/12/2009	SOLDES	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation	54 957 127	45 311 704	Coût de matières consommées	44 573 715	34 712 803			
Production stockée	3 085 534	150 052						
Production	58 042 661	45 461 756	Achats consommés	44 573 715	34 712 803	<u>Marges sur coût matières</u>	13 468 946	10 748 953
Marges sur coût matières	13 468 946	10 748 953	Autres charges externes	3 715 859	2 877 627			
Sous total	13 468 946	10 748 953	Sous total	3 715 859	2 877 627	<u>Valeur ajoutée brute</u>	9 753 087	7 871 326
Valeur ajoutée brute	9 753 087	7 871 326	Impôts et taxes	276 820	165 724			
			Charges de personnel	3 412 520	2 348 217			
Sous total	9 753 087	7 871 326	Sous total	3 689 341	2 513 941	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	6 063 747	5 357 386
Excédent brut d'exploitation	6 063 747	5 357 386	Charges financières	1 289 109	1 014 062			
Autres produits ordinaires	281 409	151 643	Dotation aux amortissements et prov	3 628 981	2 188 314			
Produits financiers	108 542	87 459	Impôts sur les bénéfices	85 728	7 002			
			Autres pertes ordinaires	62 461	93 321			
Sous total	6 453 697	5 596 488	Sous total	5 066 280	3 302 699	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 387 418	2 293 789
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 387 418	2 293 789

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2010 (EN DINAR)

Désignation	Immobilisations				Amortissements					V. Comptable
	V. Brut au	Acquisition	Cession	Réduction	V. Brut au	Antérieur	Dotation au	Bien cédé	Cumulé au	Net Au
	31/12/2009	2010	2010	2010	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Logiciels	28 840	30 366	0	0	59 206	27 144	1 971	0	29 115	30 092
Fonds de commerce	588 526	0	0	0	588 526	113 452	29 426	0	142 879	445 647
Droit au bail	45 248	0	0	0	45 248	14 631	2 262	0	16 893	28 355
Concession marque et brevet	100 853	0	0	0	100 853	52 089	5 043	0	57 132	43 721
Total	763 467	30 366	0	0	793 833	207 316	38 702	0	246 018	547 815

Tableau des immobilisations corporelles et des amortissements

Au 31 DECEMBRE 2010 (En dinar)

Désignation	Immobilisations				Amortissements					V. Comptable
	V. Brut au	Acquisition	Cession	Réduction	V. Brut au	Antérieur	Dotation au	Bien cède	Cumulé au	Net Au
	31/12/2009	2010	2010	2010	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Terrains	2 510 719	31 722	-12 000	0	2 530 440	0	0	0	0	2 530 440
Constructions	13 919 926	872 850	-807 810	0	13 984 966	4 009 279	788 218	-14 565	4 782 932	9 202 034
Matériels et outillages	10 064 918	1 596 263	-253 000	0	11 408 180	6 797 218	1 141 093	-9 238	7 929 073	3 479 107
Matériels Roulants	1 132 539	748 180	-203 600	0	1 677 119	490 415	218 516	-33 884	675 046	1 002 073
Equipement de bureau	154 139	19 066	-15 190	0	158 015	141 471	4 365	-999	144 837	13 179
Matériel Informatique	275 527	25 263	0	0	300 791	205 036	21 143	0	226 179	74 611
Installation Gle. Agencement Amén Divers	1 422 192	40 074	-32 000	0	1 430 266	1 336 600	41 511	-2 104	1 376 007	54 258
Immobilisation en cours	0	317 287	0	0	317 287	0	0	0	0	0
Total	29 479 960	3 650 705	-1 323 600	0	31 807 065	12 980 020	2 214 845	-60 790	15 134 075	16 672 990

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers relatifs au 31/12/2010 totalisant au bilan 48 229 070 TND et dégageant un bénéfice de 1 387 418 TND.

I. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec comme objet principal la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille.

Le 01 novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en une société anonyme.

Le capital social de la SOPAT a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars Divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité.

Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007; l'Assemblée générale Extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote en bourse.

Le capital de la société s'est élevé à 7 386 290 dinars divisé en 1 477 258 actions, de valeur nominale de 5 dinars entièrement libérées, Par ailleurs la même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraire pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité, suite à la décision du conseil d'administration tenu le 09/05/2008, il a été décidé d'augmenter le capital social de 500 000 dt par incorporation des réserves pour atteindre 10 500 000 dt.

La société a procédé en Juillet 2010 à l'augmentation de son capital en numéraire pour 1 312 500 Dt et par la même occasion l'AGE de 12/08/2010 a adopté la décision de diviser le nominal de l'action de 5 à 1 DT.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers annuels clos au 31/12/2010 ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

III. PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III-1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires.

Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevages	20 ans	5%
2- Nouveau abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Installations Général, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieures à 200 dinars, sont amorties sur une année, conformément aux dispositions du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés et en application de l'arrêté du ministre du plan et des finances du 16 janvier 1990.

III-2 Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) destinés à être détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

III-3 Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis et le cheptel selon la méthode du cout de production (CMP). Les matières premières les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base du dernier prix d'achat (FIFO).

III-4 Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- 1- Des produits en hors taxes,
- 2- Des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes
- 3- Des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9-2 du code de la TVA.,

Il en est de même pour les investissements,

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « État TVA collectée » alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « État TVA récupérable » En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante, s'il est débiteur.

IV. PARTIES LIEES :

Les opérations entre parties liées réalisées courant l'exercice 2010, se présentent comme suit :

I- AVANCES SUR PARTICIPATION NUTRITOP :

- ✓ La société a avancé à la société NUTRITOP le montant de 2 700 000 DT sur participation

II- ACHATS ET VENTES DES BIENS ET SERVICES

1- Achat : Prestations services :

NOM	SOLDE	Volume des transactions HTVA	Nature
NUTRITOP	732 373	1 105 681	Avance sur la prestation de service consistant en la fabrication des aliments pour volailles :
			La SOPAT achète la matière première à savoir le maïs, le soja, CMV et les sacs, NUTRITOP est chargée de la fabrication de l'aliment et son acheminement vers les centres d'élevage de la SOPAT.
AVITOP	883 500	0	Avance sur acquisition parc automobile
	634 264		Autres avances

2-Ventes matières premières pour fabrication aliments :

NOM	SOLDE	Volume des transactions HTVA	Nature
NUTRITOP	23 714	0	Vente de la matière première (maïs et du soja)

3-Refacturation de charges :

NOM	SOLDE	Volume des transactions HTVA	Nature
GALUS	43 704	0	Transfert de frais de déplacements et mission à l'étranger

V. NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES COMPTES :

Les postes du bilan :

Note 1 : Immobilisations incorporelles : **547 815 TND**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute	Amorts. cumulés	Valeur Nette
	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Logiciels	59 206	29 115	30 092
Fonds de commerce	588 526	142 879	445 647
Droit au Bail	45 248	16 893	28 355
Marque et brevet	100 853	57 132	43 721
Total	793 833	246 018	547 815

Les mouvements enregistrés sur la valeur comptable brute sont analysés comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 01/01/2010	Acquisition 2010	Cessions 2010	Valeur Brute au 31/12/2010
Logiciels	28 840	30 366	0	59 206
Fonds de commerce	588 526	0	0	588 526
Droit au Bail	45 248	0	0	45 248
Marque et brevet	100 853	0	0	100 853
Total	763 467	30 366	0	793 833

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 38 702 TND.

Note 2 : Immobilisations corporelles :**16 672 990 TND**

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2009	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissement cumulés	Valeur Comptable Net au 31/12/2010
Terrain	2 510 720	2 530 440	0	2 530 440
Construction	13 919 926	13 984 966	4 782 932	9 202 034
Matériel et outillage	10 064 918	11 408 180	7 929 073	3 479 107
Matériel Roulant	1 132 539	1 677 119	675 046	1 002 073
Équipement de bureau	154 139	158 015	144 837	13 179
Matériel Informatique	275 527	300 791	226 179	74 611
Installation générale A.A.I Divers	1 422 192	1 430 266	1 376 007	54 258
Immobilisation en cours	0	317 287	0	317 287
Total	29 479 961	31 807 065	15 134 075	16 672 990

Les mouvements enregistrés sur la valeur comptable brute sont analysés comme suit :

Désignation	VCB 01/01/2010	Mouvements 2010	VCB	
			31/12/2010	31/12/2009
Terrain	2 510 720	19 720	2 530 440	2 510 720
Construction	13 919 926	65 040	13 984 966	13 919 926
Matériel et outillage	10 064 918	1 343 263	11 408 180	10 064 918
Matériel Roulant	1 132 539	544 580	1 677 119	1 132 539
Équipement de bureau	154 139	3 876	158 015	154 139
Matériel Informatique	275 527	25 263	300 791	275 527
Installation générale A.A.I Divers	1 422 192	8 074	1 430 266	1 422 192
Immobilisations en cours	0	317 287	317 287	0
Total	29 479 961	2 327 104	31 807 065	29 479 961

Les mouvements durant l'année 2010 se détaillent comme suit :

Désignation	Acquisitions 2010	Cessions 2010	Réduction 2010	Mouvements 2010
Terrain	31 722	-12 000	0	19 722
Construction	872 850	-807 810	0	65 040
Matériel et outillage	1 596 263	-253 000	0	1 343 263
Matériel Roulant	748 180	-203 600	0	544 580
Équipement de bureau	19 066	-15 190	0	3 876
Matériel Informatique	25 263	0	0	25 263
Installation générale A.A.I D	40 074	-32 000	0	8 074
Imm corp en cours	317 287	0	0	317 287
Total	3 650 705	-1 323 600	0	2 327 105

Les mouvements enregistrés sur les amortissements se résument comme suit :

Désignation	Amortissement antérieur à 2010	Dotation 2010	Cession 2010	Cumulés
Construction	4 009 279	788 218	0	4 797 497
Matériel et outillage	6 797 219	1 141 093	-14 565	7 923 746
Matériel Roulant	490 415	218 516	-9 238	699 692
Équipement de bureau	141 471	4 365	-33 884	111 952
Matériel Informatique	205 037	21 143	-999	225 181
Installation générale A.A.I D	1 336 600	41 511	-2 104	1 376 007
Total	12 980 020	2 214 845	-60 790	15 134 075

Note 3 : Immobilisations Financières :

5 058 270 TND

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	V.C.B AU	
	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts et cautionnements	2 605	2 605
Créances financières (Mohamed Lamar)	2 076 633	2 324 269
Créances financières (Lamar Holding)	279 022	435 304
Avance NUTRITOP	2 700 000	0
participation NUTRITOP	10	0
Total	5 058 270	2 762 178

3-1 Dépôts et Cautionnements :

Désignation	VCN AU	
	31/12/2010	31/12/2009
Caution sur Bouteilles Argons	360	360
Caution jeux oxygéné (Air liquide)	200	200
Caution Tunisie Autoroute	45	45
Caution sur loyer dépôt SIDI REZIG	2 000	2 000
Total	2 605	2 605

Note 4 : Autres actifs non courants :**145 182 TND**

L'analyse des autres actifs non courants se présente comme suit :

Désignation	V.C.B	V.C.N	Addition 2010	Résorptions	V.C.B	V.C.N
	31/12/2009	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Frais préliminaires antérieur	227 453	72 231	0	72 231	227 453	0
Charge à répartir	0	0	160 796	15 614	160 796	145 182
Total	227 453	72 231	160 796	87 845	388 249	145 182

Les charges à répartir représentent les frais de publicité engagés par la SOPAT à l'occasion d'augmentation du capital et de l'obtention des crédits MT

Note 5 : Stocks :**9 701 187 TND**

Les valeurs d'exploitation se détaillent par nature de stocks comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Produits finis	3 006 166	1 611 634
Matières premières	1 195 841	1 213 621
Emballages	225 910	225 122
Matières consommables	264 641	318 937
Aliments	231 351	241 287
Cheptel	4 578 014	2 887 012
Aliments (maïs et soja)	199 263	122 989
Total	9 701 187	6 620 602

Note 6 : Clients et Comptes Rattachés :**12 206 453 TND**

L'analyse de cette rubrique se présente à la clôture de l'exercice comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Clients ordinaires	<u>4 675 183</u>	<u>3 548 480</u>
Clients ordinaires	4 675 183	3 548 480
Chèques en caisses	<u>1 165 903</u>	<u>0</u>
Chèques en caisses	1 165 903	0
Clients, effets à recevoir	<u>1 327 052</u>	<u>827 249</u>
Effets et chèques Impayés	<u>2 266 295</u>	<u>2 045 463</u>
Clients, effets et chèques Impayés	2 266 295	2 045 463
Clients Douteux	<u>2 772 021</u>	<u>2 439 013</u>
Total	12 206 453	8 860 205

6-1 Clients Douteux :**2 772 021 TND**

Désignation	Montant au	Montant au
	31/12/2010	31/12/2009
Solde antérieur	2 439 013	2 266 911
Reclassement	333 008	172 102
Total	2 772 021	2 439 013

Note 7 : Provisions pour Créances Douteuses :**4 352 421 TND**

Un complément de provision pour dépréciation des créances douteuses est calculé suivant les pourcentages de provisions suivantes :

Désignation	Année d'échéance de la créance		
	3 ans et plus	2 ans	1 an
Pourcentage de provision	100%	50 %	20%

Les provisions pour créances douteuses se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au
	31/12/2010	31/12/2009
Clients douteux	2 772 021	2 439 013
Effets et Chèques impayés	1 256 024	1 215 885
Provision pour clients douteux	324 375	0
Total	4 352 421	3 654 898

Note 8 : Autres Actifs Courants :**7 613 919 TND**

Les autres actifs courants s'analysent, à la clôture du premier semestre 2010 comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au
	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs débiteurs	4 087 077	3 136 584
Fournisseurs d'immobilisations avance	971 056	0
Personnel avances et acomptes	35 800	17 275
Etat subvention a recevoir	27 300	27 300
État impôt sur les bénéfices (excédent)	389 134	346 699
Créance / cession SVR	500 000	0
Débiteurs Divers	539 883	661 334

Produits a recevoir	1 002 554	9 104
Compte d'attentes débitrices	8 897	8 897
Charges constatées d'avance	18 335	19 087
Prêts aux personnels	10 725	6 465
Régies d'accréditifs et Avances	23 156	22 516
Total	7 613 919	4 255 261

Note 9 : Provisions pour Dépréciation des Autres Actifs Courants : 1 267 219 TND

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Provisions	1 267 219	734 226
Provisions comptes d'attente	8 897	8 897
Provision des fournisseurs débiteurs	760 032	227 039
Autres Provisions	498 290	498 290
Total	1 267 219	734 226

Note 10 : Placements : 1 079 429 TND

Les prises de placement se résument comme suit :

Désignation	Action		Valeur	
	Nombre	V. d'acquisition	31/12/2010	31/12/2009
Banque Tunisienne de Solidarité (1997)	300	10	3 000	3 000
Banque du Sud (1997)	3 938	11.5	54 073	54 073
Créance MED LAHMAR		(*)	550 847	353 212
Créance LAHMAR HOLDING		(**)	276 165	257 362
Intérêts courus sur créances LH et ML			195 344	87 258
Total			1 079 429	754 900

(*) La créance MED LAHMAR a été réglée en 2010 à concurrence 50 000 DT

(**) La créance LAH HOLD a été réglée en 2010 à concurrence 137 480 DT

Note 11 : Liquidités et Equivalents de Liquidités : 880 538 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Chèques remis à l'encaissement	152 250	87 761
Préavis chèques	10 911	12 529
Effets remis à l'encaissement	10 135	0
Compte courant chez MAC	0	462

Banques	8 096	1 687
Caisses	16 242	28 845
Factoring	682 904	0
Total	880 538	131 283

Note 12 : Capital social :

11 812 500 TND

Les changements intervenus sur le capital depuis la création de la société s'analysent comme suit :

Actionnaire	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Capital Initial 1987 (Cf. note 1)	875 000	875 000
Augmentation (A.G.E du 15/04/1994)	500 000	500 000
Augmentation (A.G.E du 16/02/1998)	625 000	625 000
Augmentation (A.G.E du 08/06/1998)	1 500 000	1 500 000
Augmentation (A.G.E du 16/07/1998)	400 000	400 000
Augmentation (A.G.E du 02/10/1998)	102 720	102 720
Augmentation (A.G.E du 17/07/1999)	997 280	997 280
Augmentation (A.G.E du 15/03/2000)	1 386 290	1 386 290
Augmentation (A.G.E du 18/11/2003)	1 000 000	1 000 000
Augmentation (A.G.E du 18/04/2007)	2 613 710	2 613 710
Augmentation du (A.G.E du 09/06/08)	500 000	500 000
Augmentation du (A.G.E du 12/08/10)	1 312 500	0
Total	11 812 500	10 500 000

Note 13 : Capitaux propres :

6 311 593 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Réserves	4 910 875	2 155 383
Actions propres	-303 674	-541 879
Autres Capitaux Propres	183 927	303 589
Résultats Reportés	1 520 465	633 017
Total	6 311 593	2 550 110

13-1 : Réserves :

4 910 875 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Réserves légales	511 905	365 565
Primes d'émission et autres complément d'apport	4 398 970	1 789 819
Total	4 910 875	2 155 384

Conformément aux dispositions de l'article 31 des statuts, sur les bénéfices de l'exercice diminué, les cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social La prime d'émission représente l'excédent du total des apports sur la valeur nominale des actions crée en contre partie de ces apports

13-2 : Actions propres : -303 674 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Actions propres de la SOPAT	-303 674	-541 879
Total	-303 674	-541 879

13-3 : Autres capitaux propres : 183 927 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Subvention d'investissement	183 927	303 589
Total	183 927	303 589

13-3-1 : Subvention d'investissement :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
COPIL décision du 29/06/1998	570 373	570 373
APIA décision du 27/10/2000	557 371	557 371
2 eme plan de mise a niveau	27 300	27 300
Subv d'invst affectée au résultat	-971 117	-851 455
Total	183 927	303 589

13-4 : Résultats reportés : 1 520 465 TND

Les résultats déficitaires et les reliquats des bénéfices non distribués sont imputés dans ce compte

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Résultat reportés	1 520 465	633 017

13-5 : Tableau de variations des capitaux propres :

Les mouvements enregistrés sur les capitaux propres se présentent comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Subvention d'investissement	Actions propres	autres compt d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/09 Avant affectation	10 500 000	1 497 880	365 565	303 589	-541 879	291 939	633 017	2 293 789	0	15 343 899
Modification comptables										0
Actions propres					238 205	-15 849				222 356
Réserve légale			146 340					-146 340		0
Subvention d'investissement				-119 662						-119 662
Résultats reportés							887 449	-887 449		
Dividendes								-1 260 000		-1 260 000
Augmentation capital	1 312 500	2 625 000								3 937 500
Résultat net 31/12/10								1 387 418		1 387 418
Solde au 31/12/10	11 812 500	4 122 880	511 905	183 927	-303 674	276 090	1 520 465	1 387 418	0	19 511 511

Notes 14 : Passifs non courants : **4 377 528 TND**

14-1 : Emprunts à plus d'an : **4 307 199 TND**

Les emprunts à plus d'un an s'analysent, au 31 Décembre 2010, comme suit :

Banque	Solde au	Emprunt	Reclassement	Solde au
	31/12/2009	2010	à -d'un an	31/12/2010
BTEI (1999)	469 004	0	259 745	209 259
BTEI (2000)	310 561	0	149 694	160 867
Banque de Sud (1999)	208 333	0	83 333	125 000
Amen Bank (1999)	50 000	0	50 000	0
Amen Bank (2010)	0	1 500 000	267 857	1 232 143

Attijari Bank (2010)	0	1 900 000	222 464	1 677 536
Tunisie leasing	211 464	962 488	271 559	902 394
Total	1 249 362	4 362 488	1 304 652	4 307 199

14-2 : Autres passifs financiers : 70 329 TND

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Arrangement CNSS	70 329	96 702
Total	70 329	96 702

Notes 15 : Fournisseurs et comptes rattachés : 8 835 569 TND

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent, à la clôture de l'exercice 2010, comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Frs d'exploitations	2 380 403	2 579 875
Frs d'exploitations EAP	5 217 857	3 864 392
Frs d'Immobilisations	170 173	68 419
Frs d'expl factures non parvenues	1 067 137	624 250
Total	8 835 569	7 136 936

15-1 : Fournisseurs d'exploitation : 2 380 403 TND

Les dettes envers les fournisseurs d'exploitation s'analysent comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
<u>Fournisseurs locaux</u>	2 380 403	2 579 875
Achats volailles	563 474	987 688
Achats aliments	172 546	488 546
Achats Viandes rouges	68 560	0
Fournisseurs divers d'exploitations	1 575 823	1 103 641
Total	2 380 403	2 579 875

15-2 : Fournisseurs d'exploitation, effets à payer : 5 217 857 TND

Les effets à payer acceptés et non encore échus à la date d'arrêté des comptes sont logés à ce niveau :

Désignations	Montant au
--------------	------------

	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs d'exploitation EAP	419 647	324 636
EAP IAM	10 147	2 775
EAP SUNLINE	12 241	2 289
EAP SABA	604 060	525 709
EAP CEDRIA	3 356 628	2 379 971
EAP FRS POULETS ET DINDES	24 480	10 000
EAP AMEL PLAST	36 838	17 011
EAP CES	90 773	77 095
EAP NUTRITOP	-500	13 670
EAP AVITOP	16 924	30 000
Fawaha EAP	614 376	448 994
Effets à payer impayés	32 242	32 242
Total	5 217 857	3 864 393

15-3 : Fournisseurs d'immobilisations : 170 173 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Fournisseurs locaux	116 976	15 222
Fournisseurs étrangers	4 197	4 197
Frs d'imm retenues de garantie	49 000	49 000
Total	170 173	68 419

15-4 : Fournisseurs, Factures non Parvenues : 1 067 137 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Frs d'exploitation Fac non parvenues	1 067 137	624 250
Achats d'exploitations	1 067 137	624 250
Total	1 067 137	624 250

Note 16 : Autres passifs courants : 1 440 299 TND

Les autres passifs courants se détaillent à la clôture du premier semestre comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Client avoirs à établir	132 276	158 310
Personnels rémunérations dues	187 714	136 304

Provisions congés à payer	221 775	108 353
État impôts et taxes	367 981	541 530
Etat impôts a payer (TCL)	17 795	17 795
Impôts à payer / société	7 002	7 002
TFP & FOPROLOS	15 588	21 265
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100
Administrateurs jetons de présence	40 000	18 000
Actionnaires dividendes a payer	51	43
CNSS	247 314	198 904
Créditeurs divers	68 284	50 254
Créditeurs divers charges à payer	40 430	27 545
Compte d'attente Crédeur	60 088	103 002
Provisions pour litiges	6400	6400
Provision pour risque fiscal	25 500	25500
Total	1 440 299	1 422 308

16-1 : Etats impôts et taxes : 367 981 TND

La dette envers l'administration fiscale se détaille comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Retenues à la source	225 073	270 763
TCL	14 363	44 290
TVA à payer	96 899	184 714
Timbres fiscaux	5 517	19 075
Charges fiscales / congés a payer	26 128	22 688
Total	367 981	541 530

16-2 : CNSS : 247 314 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
CNSS Régime général	36 059	81 543
CNSS Régime Agricole	124 678	28 814
CNSS Régime indépendant	3 705	1 433
CNSS SIVP	3 889	1 149
Charges sociales/congés à payer	52 610	33 218
CNSS ARR	26 373	52 747
Total	247 314	198 904

16-3 : Crédeurs divers : 68 284 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Autres crédeurs	41 579	23 549

Oiz Ridha	1 500	1 500
MAITRE B AMEUR	4 388	4 388
LIRAP	1 576	1 576
Mabrouk sassi	10 194	10 194
Nejib Akrmi	9 047	9 047
Total	68 284	50 254

16-4 : Créiteurs divers, charges à payer : 40 430 TND

Ce poste se détaille comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Créiteurs divers CAP	40 430	27 545
Total	40 430	27 545

Notes 17 : Concours bancaires et autres passifs financiers : 14 064 163 TND

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Crédits de gestion	3 385 000	3 130 000
Financement de stock BIAT	540 000	200 000
Financement de stock BS	500 000	500 000
Financement de stock A BANK	945 000	600 000
Financement de stock UIB	270 000	0
Financement de stock ATB	630 000	630 000
Billet de Trésorerie	500 000	1 200 000
Crédit à moins d'un an	1 081 674	1 258 650
Ettijeri 2008	-4 590	0
Banque du Sud (1150000 DT)	0	107 099
Banque du Sud (1000 000 DT)	6 500	125 000
Amen BANK (953 684 DT)	50 000	127 655
Amen BANK (1 000 000 DT)	0	150 000
Amen BANK (578 665 DT)	0	221 800
BTEI (1600 000 DT)	280 445	239 315
BTEI (1000 000 DT)	149 818	139 421
STB (248523,519DT)	0	41 421
Amen Bank (1 500 000 DT)	214 286	0
Attijari Bank (1 900 000 DT)	222 464	0
Tunisie leasing	162 751	106 939
Crédit à moins d'1 an échu NP	180 056	116 993
Banque du Sud (1000 000 DT)	41 667	0

Banque du Sud (1150 000 DT)	0	86 759
BTEI (1600 000 DT)	40 979	19 072
BTEI (1000 000 DT)	47 410	11 162
AB (953 684 DT)	50 000	0
Intérêts Courus	148 958	92 302
Intérêts à échoir	0	-33 136
Banques	9 268 476	6 309 610
Amen Bank	3 521 796	1 561 539
ATTIJARI Bank	158 402	486 809
UIB	656 086	327 986
BIAT	1 821 752	1 408 122
ATB	3 078 624	2 436 534
Divers Banques	31 816	88 621
Total	14 064 163	10 874 419

Les postes du compte de résultat :

Notes 18 : Revenus :

54 884 959 TND

Le chiffre d'affaires totalise durant l'exercice 2010 un montant de 54 884 959 dinars contre 45 292 280 dinars lors de l'exercice précédent, soit une évolution positive de l'ordre de 21.18 %.

Mois	Chiffre d'affaires	
	31/12/2010	31/12/2009
Janvier	3 970 350	2 563 447
Février	3 556 431	2 972 162
Mars	4 883 931	3 245 299
Avril	3 855 854	4 074 247
Mai	3 978 882	4 168 653
Juin	5 105 676	4 399 214
Juillet	4 330 794	3 932 111
Août	4 342 986	3 954 130
Septembre	4 798 758	3 700 197
Octobre	5 091 954	4 048 847
Novembre	4 509 495	3 509 931
Décembre	6 459 848	4 724 040
Total	54 884 959	45 292 280

Ce chiffre d'affaires est ventilé par type de produit comme suit :

Type de produit	Chiffre d'affaires
-----------------	--------------------

	31/12/2010	31/12/2009
Ventes aliments de bétail	8 947 932	4 953 534
Ventes MAIS et SOJA	0	1 031 929
Ventes poussins d'un jour	1 449 580	899 158
Dérivé dindes local	24 187 696	20 646 801
Dérivé poulets	15 218 896	13 673 275
Poulets Vivants	83 288	10 563
Charcuterie	1 804 629	1 744 827
Chienchela	309 111	363 145
Gammes Marinées	105 736	87 026
Gammes Emballées Exonérée	2 689 325	2 321 116
Ventes CHIKO'S	293 304	0
Prestation service	60 911	319
Ristourne sur chiffre d'affaires	-265 447	-439 412
Total	54 884 959	45 292 280

Note 19 : Autres produits d'exploitations : 72 168 TND

Ce poste s'analyse comme suit :

Désignations	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Divers Prestations de services	72 168	19 425
Total	72 168	19 425

Notes 20 : Variation des stocks des produits finis et des encours : 3 085 534 TND

La variation des stocks des produits finis et des encours s'analyse comme suit :

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (2)	31/12/2009 (1)	(2-1)
Dérivés Dindes	818 577	324 187	494 391
Dérivés Poulets	2 080 289	1 120 532	959 757
Charcuterie	98 542	164 579	-66 037
Chienchela	5 981	2 336	3 645
Cheptel	4 578 014	2 887 012	1 691 002
Autre PF Chiko's	2 778	0	2 778
Total	7 584 181	4 498 646	3 085 534

Note 21 : Achats matières premières consommés : 41 311 961 TND

Ces achats s'analysent comme suit :

Rubrique	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Poussins	1 447 868	837 055
Achat Dindonneaux d'un jour	2 198 042	2 229 250
Dindes Vivants	242 390	256 804
Poulets Vivants	13 405 217	11 623 619
Charcuterie	1 664 082	1 278 460
Sons et huiles mélangé	459 944	235 976
Dindes démarrés	0	0
Divers Aliments	146 597	0
Achats maïs et soja	17 688 859	13 438 208
Achats CMV	2 112 605	1 421 306
Achats Ovin	53 993	0
Prestations services AVITOP	0	665 903
Prestations services NUTRITOP	1 105 681	810 769
Prestations services Eleveurs	779 148	200 803
Achats BOVINS	56 092	0
Variation des stocks	-48 558	-522 701
AVOIRS sur achat MP	0	-124 960
Total	41 311 961	32 350 491

21-1 : Variation des stocks de matières premières : -48 558 TND

La variation des stocks de matières premières s'analyse comme suit :

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (2)	31/12/2009 (1)	(2-1)
Poulets Vivants	37 628	60 823	-23 195
Dindes vivants	76 271	76 980	-709
Matière première pour Charcuterie	1 081 941	1 075 818	6 123
Aliments	332 920	241 286	91 634
MAIS ET SOJA	97 694	122 990	-25 296
Total	1 626 454	1 577 897	48 558

Note 22 : Achats autres approvisionnements consommés : 3 261 753 TND

Ces achats se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Fournitures de bureau	45 693	34 300
Autres consommables	2 309	26 853
Mat consommables Centre élevage	1 284 545	739 829
Mat consommables et fournitures	85 168	17417

« Chikos »		
Sacs aliments	180 989	221 900
Achat Pièces de Rechanges	17 969	56 056
Achats Emballages	714 790	520 751
Charge de Gaz	58 158	153 919
Azote ALTS	0	576
Produits Désinfectants	177 720	67 419
Consommation d'eau	92 847	80 340
Consommation d'électricité	507 731	432 482
Achats Tenu de Travail	40 328	31 344
Variation des stocks	53 507	-20 874
Total	3 261 753	2 362 312

22-1 : Variation des stocks des autres approvisionnements : 53 507 TND

La variation des stocks des autres approvisionnements s'analyse comme suit :

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (2)	31/12/2009 (1)	(2-1)
Produits désinfectants	21 789	16 159	5 630
Fournitures de bureau	16 666	28 316	-11 650
Tenue de travail	4 544	8 560	-4 016
Pièces de rechanges	133 763	205 745	-71 982
Emballages	225 917	225 121	796
Produits vétérinaires c élevages	87 872	60 157	27 715
Total	490 551	544 058	-53 507

Notes 23 : Charges de personnel : 3 412 520 TND

Les charges de personnel sont ventilées comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Salaire permanents RG	1 627 857	1 216 796
Salaire permanents RAA	1 054 320	608 010
Salaires S.I.V.P	15 041	3 275
Salaires C.E.F	42 835	46 253
Primes	133 636	118 099
Provision congés à payer	136 254	61 753

Charges sociales légales	402 579	294 031
Total	3 412 520	2 348 217

Note 24 : Dotations aux amortissements et aux résorptions : 3 628 981 TND

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Dot aux amorts des immobilisations corporelles et incorp	2 253 463	1 755 135
Dotations aux provisions des frais préliminaires	87 930	75 383
Dot aux provisions pour dép des créances	697 523	556 601
Dotations aux provisions pour risque et charge	532 993	52 784
Reprise sur provisions clients	0	-251 589
Dotations aux provisions pour dépréciation	57 073	0
Total	3 628 981	2 188 314

Notes 25 : Autres charges d'exploitation : 3 992 680 TND

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Services extérieurs	872 961	647 832
Autres services extérieures	2 789 342	2 229 795
Charges diverses ordinaires	53 556	51 771
État impôts, taxes et versements assimilés	276 820	165 724
Total	3 992 680	3 095 122

25-1 : Le poste "services extérieurs": 872 961 TND

Les services extérieurs est constitué de :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Divers Loyers	104 516	63 719
Loyers Points de Vente	201 381	174 614
Loyer camion Frigorifique	1 365	2 110
Service de gardiennage	172	11 609
Entretiens	368 881	266 872
Primes d'assurances	109 162	66 444
Formation personnel, Etudes et recherches	5 878	-4 659
Travaux de dessins et de fouille et autres	39 447	26 640

Analyses bactériologiques	42 158	40 484
Total	872 961	647 832

25-2 : Le poste "autres services extérieurs" 2 789 342 TND

Les autres services extérieurs est constitué de :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Honoraires	149 643	200 246
Cotisations, dons et subventions	35 906	23 648
Frais de publicité	289 230	225 461
Frais de transport	981 620	1 063 019
Frais de commercialisation	335 012	308 773
Carburant	632 057	139 878
Déplacements, missions et réceptions	49 728	39 518
Frais postaux et de télécommunications	75 625	82 071
Services bancaires et assimilés	240 521	147 182
Total	2 789 342	2 229 795

25-3 : Charges diverses ordinaire 53 556 TND

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Jetons de présence	50 000	50 000
Charges divers actionnaires	3 556	1 771
Total	53 556	51 771

25-4 : "État impôts et taxes" 276 820 TND

Le poste État impôts et taxes est constitué de :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Timbres fiscaux	1 330	1 092
TFP & Foprolos	84 250	38 775
TCL	110 086	93 027
Droit d'enregistrement	34 892	14 817
Taxe Municipale	4 893	2 379
Taxe de circulation et autres	36 447	14 641
Impôts divers	4 922	992
Total	276 820	165 724

Notes 26 : Charges Financières Nettes :**1 289 109 TND**

Ces charges s'analysent comme suit:

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Charges financières sur emprunts LMT	125 935	233 072
Charges financières BTE	76 802	97 730
Charges financières Banque de Sud	19 356	65 572
Charges financières Amen Bank	22 508	64 535
Charges financières STB	7 269	5 235
Intérêts / Billets de Trésorerie	108 205	19 786
Charges financières sur fin de stock	88 445	102 872
Agios sur financement de stock AB	67 836	41 067
Agios sur financement de stock BS	9 935	25 630
Agios /financement de stock BIAT	0	12 453
Agios /financement de stock ATB	10 674	23 722
Charges financières/ ptes déb	452 394	283 504
Charges d'intérêts Amen Bank	125 100	75 122
Charges d'intérêts B Sud	47 938	54 152
Charges d'intérêts UIB	20 948	38 783
Charges d'intérêts ATB	132 333	41 442
Charges d'intérêts BIAT	125 571	73 472
Charges d'intérêts divers banques	504	532
Frais d'escomptes	374 402	331 398
Escomptes accordés / Amen bank	86 335	87 484
Escomptes accordés / Ettijari bank	34 055	39 136
Escomptes accordés / UIB	16 974	3 517
Escomptes accordés / BI AT	92 284	53 840
Escomptes accordés / ATB	82 538	31 491
Escomptes accordés / BT	0	60 494
Agios sur créances professionnelles	62 215	55 437
Intérêts de retard	23 699	22 688
Intérêts de retard /opérations financières	23 699	22 688
Pertes de change	8 580	926
Profit de change	0	-456
Escompte obtenus	0	-636
Charges financières /leasing	107 448	24 308
Charges financières /leasing liées à Mod Compt	0	-3 401
Total	1 289 109	1 014 062

Note 27 : Produits des placements : 108 542 TND

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts sur Créances LH et Med Lahmar	108 091	87 253
Autres	451	206
Total	108 542	87 459

Note 28 : Autres Gains Ordinaires : 281 409 TND

Les autres gains ordinaires se résument comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Plus value sur Cession immob Corp.	160 190	30 562
Profit exceptionnel	1 556	1 419
Quote part subvention inscrite au pte résultat	119 662	119 662
Total	281 409	151 643

Note 29 : Autres Pertes Ordinaires : 62 461 TND

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Pertes / CESSION Immo	62 461	40 061
Perte sur cession d'immobilisation	0	1489
Total	62 461	41 550

Note 30 : Impôt sur les sociétés : -85 728 TND

L'impôt au titre du premier semestre est comme suit :

Désignation	Montant au	
	31/12/2010	31/12/2009
Impôt 2010	85 728 (*)	7 002
Total	85 728	7 002

(*) : La société bénéficie de la déduction partielle de ces bénéfices et ce à partir du 01 Avril 2010 suite aux agréments d'extension qui ont été obtenus en 2010

Concernant le premier trimestre 2010, la déduction est totale

Les postes de l'état de flux de trésorerie :**Note 31 : Variation des autres actifs non courants : -160 881 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
Augmentation des charges reportées 2010	160 881(*)	0	-160 881
Total	160 881	0	-160 881

(*) : Il s'agit des frais engagés par la société pour l'élaboration du prospectus d'augmentation du capital

Note 32 : Variation des stocks : -3 080 585 TND

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
Stocks	9 701 187	6 620 602	-3 080 585
Total	9 701 187	6 620 602	-3 080 585

Note 33 : Variation des créances : -3 346 249 TND

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
Clients ordinaires	4 675 183	3 548 480	-1 126 702
Chèques en caisse	1 165 904	0	-1 165 904
Clients, effets à recevoir	1 327 052	827 249	-499 803
Effets Impayés	1 770 013	1 263 799	-506 214
Chèques Impayés	496 282	781 664	285 382
Clients Douteux	2 772 021	2 439 013	-333 008
Factures à établir	0	0	0
Total	12 206 454	8 860 205	-3 346 249

Note 34 : Variation des autres actifs courants :**-2 858 658 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(2-1)
Fournisseurs débiteurs	4 087 077	3 136 584	-950 493
Fournisseurs d'immobilisations avance	971 056	0	-971 056
Personnel avances et acomptes	35 800	17 275	-18 525
Etat subvention a recevoir	27 300	27 300	0
État impôt sur les bénéfices (excédent)	389 134	346 699	-42 435
Débiteurs Divers	539 888	661 334	121 445
Produits a recevoir	1 002 554	9 104	-993 450
Compte d'attentes débitrices	8 897	8 897	0
Charges constatées d'avance	18 335	19 087	752
Prêts aux personnels	10 725	6 465	-4 260
Régies d'accréditifs et Avances	23 156	22 516	-640
Total	7 113 919	4 255 261	-2 858 658

Note 35 : Variation des fournisseurs d'exploitation :**1 596 879 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(1-2)
Fournisseurs d'exploitation	2 380 403	2 579 875	-199 472
Frs d'exploitation, effets à payer	5 217 857	3 864 392	1 353 464
Frs, factures non parvenues	1 067 137	624 250	442 886
Total	8 665 397	7 068 518	1 596 879

Note 36 : Variation des autres passifs courants :**17 990 TND**

Désignation	Montant au		Variation
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)	(1-2)
Client avoirs à établir	132 276	158 310	-26 034
Personnels rémunérations dues	187 714	136 304	51 409
Provisions congés à payer	108 353	108 353	0
État impôts et taxes	367 981	541 530	-173 549
Etat impôts a payer (TCL)	17 795	17 795	0
Impôts à payer / société	7 002	7 002	0
TFP & FOPROLOS	15 588	21 265	-5 677
Actionnaires opérations sur capital	2 152	2 100	51
Administrateurs jetons de présence	40 000	18 000	22 000
CNSS	360 736	198 904	161 832

Créditeurs divers	68 284	50 254	18 029
Créditeurs divers charges à payer	40 430	27 545	12 885
Compte d'attente Crédeur	60 088	103 002	-42 914
Provisions pour litiges	6 400	6 400	0
Provision pour risque fiscal	25 500	25 500	0
Total	1 440 299	1 422 308	17 990

Note 37 : Rejet quote-part de la subvention d'investissement : -119 662 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010
Quote-part subvention inscrite au compte de résultat	119 662
Total	119 662

Note 38 : Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles : -3 579 318 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010
Acquisition des immobilisations corporelles de 2010	3 650 705
Acquisition des immobilisations incorporelles de 2010	30 366
Avance / fournisseurs des immobilisations 2009	68 419
Avance / Fournisseurs des immobilisations 2010	-170 173
Total	3 579 318

Note 39 : Encaissement provenant de cession d'immobilisations financières : 187 475 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010
Cession d'immobilisation financières	187 475
Total	187 475

Note 40 : Décaissement Dividendes : -1 260 000 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010
Distribution Dividende	-1 260 000
Total	-1 260 000

Note 41 : Encaissement d'emprunts : 4 362 488 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010
Amen Bank (2010)	1 500 000
Attijari Bank (2010)	1 900 000
Tunisie leasing	962 488
Total	4 362 488

Note 42 : Remboursements emprunts : -1 355 146 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010 (1)
Remboursement CMLT	-1 089 617
Remboursement Leasing	-212 782
Remboursement dettes CNSS	-52 747
Total	-1 355 146

**Note 43 : Encaissement provenant des crédits de gestion :
23 830 000 TND**

Désignation	Montant au 31/12/2010
Billet de trésorerie	15 350 000
Financement de stocks ATB	1 260 000
Financement de stocks AB	3 090 000
Financement de stocks BIAT	2 360 000
Financement de stocks Autres Banques	1 770 000
Total	23 830 000

Note 44 : Remboursements des crédits de gestion : -23 575 000 TND

Désignation	Montant au 31/12/2010
Billet de trésorerie	-16 050 000
Financement de stocks ATB	-1 260 000
Financement de stocks AB	-2 745 000
Financement de stocks BIAT	-2 020 000
Financement de stocks Autres Banques	-1 500 000
Total	-23 575 000

Note 45 : Trésorerie fin de période :

-8 387 938 TND

Désignation	Montant au	
	31/12/2010 (1)	31/12/2009 (2)
Liquidités et équivalents de liquidités	880 538	131 283
Découverts bancaires	-9 268 476	-6 309 609
Total	-8 387 938	-6 178 326

ENGAGEMENT HORS BILAN

AU 31 DECEMBRE 2010

(EN DINAR)

47 -1	<u>Engagements Donnés</u>		<u>14 862 479</u>
a)	Garanties réelles		10 052 259
	- Hypothèques	6 879 764	
	- Nantissements	3 172 495	
b)	Effets escomptés et non échus		3 848 427
c)	Créances professionnelles		961 793
47 -2	<u>Engagements Recus</u>		7 <u>414 568</u>
	- Caution solidaire		7 200 000
	- Aval reçu		214 568
47 -3	<u>Engagements Recus LH ET DINDY</u>		<u>2 141 584</u>

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
Amen Bank	1 000 000	MT	I/Hypothèque sur les propriétés objet des titres et réquisitions suivantes 1- titre °6146 sis à Essaad 2-R°8151 sis à Essaad 3-R° n °9819 sis à Essaad 4-R°111177 sis à Béni Hassen 5-titre n°19327 sis à Bekalta II/-nantissement sur FC et matériel
	1 500 000	MT	
	5 545 000	CT	
Total	7 545 000		

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
BTEI	1 180 200	MT	I/ Hypothèque sur les propriétés suivantes : 1/ titre n°16373 sis à Teboulba 2/titre n°16372 sis à Teboulba 3/ titre n °19327 4/titre n°25466 5/titre n°6146 sis à Essaad 6 - Un terrain d'une superficie de 352010 m2 sis àBéni Hassen objet de la réquisition d'immatriculation N° 7316 II/-nantissement sur FC et matériel
	700 100	MT	
Total	1 880 300		

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
ATB & SOPAT	3 460 000	CT	I/ Hypothèque sur les propriétés suivantes : 1- titre °6146 sis à Essaad 2-R°8151 sis à Essaad 3-R° n °9819 sis à Essaad 4- titre n°16373 sis à Teboulba 5/titre n°16372 sis à Teboulba 6/titre n°19327 sis à Bekalta 7/R° n°111177 sis à Béni Hasssen 8/titre n°200809/105633 II/-nantissement sur FC et matériel

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
BIAT&Sopat	3 630 000	CT	I/Hypothèque sur les propriétés suivantes : 1- La totalité de la propriété sise à la propriété de BKALTA gouvernorat de Monastir d'une contenance de 67a 31 ca faisant objet du titre foncier N° 19327 Monastir, dénomé MADJANET TRAB LAHMAR 2-La totalité de la propriété sise à la délégation de Ksour ESSAF, gouvernorat de Mahdia objet du titre foncier N° 6146 Mahdia 3-La totalité de la propriété sise à ESSAAD, d'une superficie de 6400 m2, faisant l'objet de la réquisition d'immatriculation N° 8151 Mahdia 4-R° n° 9819 sis à Essaad II/-nantissement sur FC et matériel

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
UIB & Sopat	1 260 000	CT	I/ Hypothèque sur les propriétés suivantes : 1- titre °6146 sis à Essaad 2-R°8151 sis à Essaad 3-R° n °9819 sis à Essaad

4/titre n°200809 /105633
 5/titre n°19327 sis à Bekalta
 6/R° n°111177 sis à Béni Hasssen
II/-nantissement sur FC et matériel

BANQUE	Montant de crédit	nature de crédit	bien affecté en garantie
Attijari Bank & Sopat	1 000 000	MT	I/Hypothèque sur les propriétés objet des titres et réquisitions suivantes 1-Hypothèque sur la propriété sise à Ksour Essaf (Abattoir) d'une superficie de 6400 m ² objet de la demande d'immatriculation N°8151 2-Hypothèque sur Rn° 9819 sis à Essaad 3- titre °6146 sis à Essaad 4- titre n°16372 sis à Teboulba 5- titre n°16373 sis à Teboulba 6-R°111177 sis à Béni Hassen 7-titre n°19327 sis à Bekalta 8-NATISSEMENT SUR FC & MATERIEL
	1 150 000	MT	
	1 900 000	MT	
	2 700 000	CT	
Total	6 750 000		

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire tenue le 21 Avril 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société de Production Agricole Teboulba comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du Commissaire aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis à la Direction Générale de la Société. Il fait partie intégrante de notre présent rapport. Dans ce rapport nous avons recommandé particulièrement de fournir un effort supplémentaire pour le suivi, la justification et le lettrage des comptes tiers ainsi que le renforcement du dispositif du contrôle interne lié à la gestion de la trésorerie et à la gestion des stocks.

3. Justification de l'opinion

3.1. Nous avons rencontré, lors de nos travaux, des difficultés qui ont eu pour effet de limiter l'étendue de nos investigations :

- a. Le défaut de réponse à nos demandes d'information sur les litiges en cours par un avocat, sur 3 mandats par la Société.
- b. Les opérations d'inventaire effectuées à la date de clôture par la société ont porté sur des stocks d'une valeur de 5.864 KDT sur un total de 9.701 KDT. Le reliquat des stocks non inventoriés en raison des difficultés techniques de comptage, soit 3.837 KDT, représente essentiellement des produits finis et des matières premières congelés. Les inventaires permanents, ont été cependant examinés, ils atténuent la limitation ci-dessus exposée et accusent des soldes relativement compatibles avec les valeurs des stocks figurant au bilan de la société au titre de l'exercice audité.
- c. Les opérations d'inventaire effectuées à la date de clôture par la société n'ont pas porté sur la totalité des immobilisations corporelles et n'ont pas donné lieu à un rapprochement avec les valeurs inscrites parmi ses actifs.
- d. L'absence de brouillard de caisse au titre de la Caisse « Chikos » dont le compte comptable a été créé le 31/12/2010. D'après les affirmations de la direction, la dite caisse a enregistré des recettes au titre de l'exercice 2010 pour 328,503 KDT provenant de la vente de produits prêts à la consommation au niveau du point de vente Chikos Mahdia et des dépenses ayant servi au règlement de fournisseurs de poulet, au règlement des dépenses du point de vente de Chikos et à l'alimentation de la caisse de la SOPAT pour respectivement 198,786 KDT, 49,828 KDT et 78,203 KDT.

3.2. Le rapprochement entre les soldes comptables des chèques et des effets impayés par client et l'état des impayés communiqué par la société fait ressortir des écarts positifs et négatifs respectivement de 538,910 KDT et 135,815 KDT. Les écarts positifs ont fait l'objet de provisions à due concurrence.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de ce qui a été mentionné dans le paragraphe « justification de l'opinion », nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 de la Société de Production Agricole Teboulba, tels qu'annexés aux pages 16 à 53 de notre rapport, présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 4 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur ce qui suit :

5.1. Les cessions intervenues au cours de l'exercice 2007 au profit de la société « LAHMER HOLDING » de 52.462 actions et de 6000 actions détenues par la SOPAT respectivement dans le capital de la société « FOODCOURT » et « MAVI » n'ont pas donné lieu à l'enregistrement auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunisie et ce, conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

5.2. La SOPAT a fait l'objet en 2005 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2000, 2001, 2002 et 2003 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société d'une taxation d'office dont le contenu du point de vue principe et montant est contesté par la SOPAT devant les juridictions compétentes.

5.3. La SOPAT a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal au titre du droit d'enregistrement. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société d'une taxation d'office dont le contenu du point de vue principe et montant est contesté par la SOPAT devant les juridictions compétentes.

6. Vérifications spécifiques

6.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

6.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la société aux dispositions du texte sus indiqué. A ce sujet, nous remarquons que le cahier des charges prévu par l'article 5 du même décret n'a pas été signé par la société.

Tunis, le 7 Juillet 2011

AHMED MANSOUR

RAPPORT SPECIAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 :

1. « AVITOP »

1.1. La SOPAT a conclu avec la société « AVITOP » un contrat de sous-traitance en date du 15/12/2010 pour l'élevage de poulet de chair pour une durée d'un an. Aucune facturation au titre de ce contrat n'est intervenue au cours de l'exercice 2010.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011. Elle sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

1.2. Les avances consenties à la société AVITOP s'élèvent, au 31 décembre 2010, à 634.264 dinars.

2. « NUTRITOP »

2.1. La SOPAT a conclu avec la société « NUTRITOP » un contrat de sous-traitance à partir du 1^{er} janvier 2010 en vertu duquel la société « NUTRITOP » assure la production pour le compte de la SOPAT de l'aliment pour volailles. Un avenant à ce contrat a été conclu le 31/12/2010 modifiant la rémunération de ses prestations de 37 dinars à 30 dinars par tonne d'aliment produit. La charge supportée par la société au titre dudit contrat a porté, en 2010, sur 1.105.681 dinars hors taxes.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 27 Septembre 2010, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

2.2. La SOPAT a conclu une convention de compte courant associé avec la société NUTRITOP en date du 31/12/2010 en vertu de laquelle elle a consenti à cette dernière une avance de 2.700.000 dinars en vue de la convertir en actions au bout de neuf mois ou, à défaut, de la rembourser sur trois ans moyennant un intérêt au taux de 8 % l'an.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

2.3. La Société SOPAT a convenu avec la société NUTRITOP de prendre en charge la consommation de carburant pour la chaudière exploitée par cette dernière.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

2.4. Les avances sur prestations, accordées à la société NUTRITOP pour faire face à des charges d'exploitation de l'usine, ont atteint 732.373 dinars au 31/12/2010.

3. « LA CENTRALE DE VIANDE ROUGE »

La SOPAT a acquis, courant le mois de Juillet 2010, une unité de production de viandes rouges placée sous le régime du règlement judiciaire et cédée par voie de justice conformément à la loi régissant les entreprises en difficultés économiques. Cette unité a été cédée au 31/12/2010 à la société « LA CENTRALE DE VIANDE ROUGE », société ayant des administrateurs communs avec la SOPAT, moyennant un prix global de 1.300.000 dinars. A la clôture de l'exercice audité, cette cession n'a été réglée qu'à hauteur de 800.000 dinars.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

4. Société « AL BARAKA »

La SOPAT a acquis le 24 novembre 2010 auprès de la société « AL BARAKA », ayant des administrateurs communs avec la SOPAT, un stock de bovins pour une valeur de 31.214,200 dinars.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumise à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

5. Autres conventions

5.1. Un contrat de crédit à moyen terme a été signé en date du 24 Décembre 2010 entre la SOPAT et ATTIJARI BANK pour une valeur de 1.900.000 dinars. Ce crédit est assorti des garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°16372 sise à Monastir.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°16373 sise à Monastir.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°19327 sise à Monastir.
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété consistant en deux lots de terrains portant les n°45 et 46, sis à Béni Hassène, Monastir, faisant l'objet de la réquisition cadastrale n°111177.

Ce contrat, autorisé par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

5.2. Un contrat de crédit à moyen terme a été signé en date du 28 Juillet 2010 entre la SOPAT et AMEN BANK pour une valeur de 1.500.000 dinars. Ce crédit est assorti des garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière de la propriété dénommée « MAKEN EL OUJEBBA » objet du titre foncier N° 6146 sis à Mahdia.
- Hypothèque immobilière de la propriété dénommée « POULAILLER TRAB LAHMAR » objet du titre foncier N° 19327 sis à Monastir.
- Hypothèque immobilière de la propriété sise à Beni Hassène objet du titre foncier issu de la réquisition cadastrale N° 111177.
- Hypothèque immobilière de la propriété sise à Ksour Essaf, objet de la demande d'immatriculation n°8151.
- Hypothèque immobilière de la propriété sise à Ksour Essaf, objet de la demande d'immatriculation n°4314.
- Nantissement de fonds de commerce et matériel en rang utile.

Ce contrat, autorisé par le conseil d'administration du 27 Septembre 2010, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

5.3. Un contrat de crédit à court terme a été signé en date du 28 Juillet 2010 entre la SOPAT et AMEN BANK pour une valeur de 5.545.000 dinars. Ce crédit est assorti des garanties suivantes en hypothèque immobilière de 375 KDT seulement sur :

- La totalité de la propriété sise à Béni Hassène objet du titre foncier issu de la réquisition cadastrale n°111177.
- La totalité de la propriété sise à Ksour Essaf objet de la demande d'immatriculation n°8151.
- La totalité de la propriété sise à Ksour Essaf objet de la demande d'immatriculation n°4314.

Ce contrat, autorisé par le conseil d'administration du 27 Septembre 2010, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

5.4. Un contrat de crédit de gestion accordé par l'Arab Tunisian Bank à la SOPAT le 28 Juillet 2009 a été renouvelé en 2010 moyennant une diminution de son montant. Ce crédit portant, au 31/12/2010 sur 3.460.000 Dinars, est assorti, selon l'avenant enregistré le 11 décembre 2010, des garanties suivantes :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce
- Nantissement sur matériel et outillage servant à l'exploitation du fonds de commerce
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 16372 sise à Monastir.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 16373 sise à Monastir.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 200809/105633 sise à Sousse.
- Hypothèque de rang utile sur le terrain sis à Bekalta, gouvernorat de Monastir, objet du TF n°19327.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 4314 sise à Mahdia
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 8151 sise à Mahdia
- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.

Cet avenant, autorisé par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

5.5. Un contrat de crédit de gestion accordé par l'Union Internationale de Banques à la SOPAT le 7 Mars 2008 a été renouvelé en 2010 moyennant une augmentation de son montant. Ce crédit, portant au 31/12/2010 sur 1.260.000 Dinars, est assorti, selon l'avenant enregistré le 18 septembre 2010, des garanties suivantes :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce
- Nantissement sur matériel et outillage servant à l'exploitation du fonds de commerce
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 200809/105633 sise à Sousse.
- Hypothèque de rang utile sur le terrain sis à Bekalta, gouvernorat de Monastir, objet du TF n°19327.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.

Cet avenant, autorisé par le conseil d'administration du 30 Juin 2011, est soumis à l'approbation de votre assemblée générale des actionnaires.

5.6. Les billets de trésorerie émis par la SOPAT et non échus, au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit :

<i>Date d'émission</i>	<i>Préteur</i>	<i>Montant</i>	<i>Echéance</i>	<i>Taux d'intérêt</i>
<i>11/2010</i>	<i>A.T.D SICAR</i>	<i>500.000</i>	<i>21/02/2011</i>	<i>5.95 %</i>

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 30 Juin 2011. Elle sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 dont voici les principaux volumes réalisés :

1. « Lahmer Holding »

1.1. Suivant un acte de cession d'actions daté du 25 décembre 2007 entre la société « Lahmer Holding » et la société « SOPAT », sociétés ayant des administrateurs communs, la SOPAT a cédé 27.478 actions lui revenant dans le capital de la société « AVITOP » au prix de 418.504,063 dinars payable sur cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2009 et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire.

1.2. Suivant un avenant signé le 25 décembre 2007, adossé à un acte de cession d'actions daté du 4 juin 2007 entre la société « Lahmer Holding » et la société « SOPAT », cette dernière a cédé 22.234 actions lui revenant dans le capital de la société « LOGITOP » au prix de 228 078,999 dinars payable sur cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2009 et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire. Les dites actions sont entièrement nanties au profit de « Attijari Bank » en vertu d'un acte conclu entre la SOPAT et cette banque daté du 07/06/1999, en garantie d'un crédit à long terme de 1.050.000 dinars en principal.

1.3. Suivant un avenant signé le 25 décembre 2007, adossé à un acte de cession d'actions daté du 4 juin 2007 entre la société « Lahmer Holding » et la société « SOPAT », cette dernière a cédé 6.000 actions lui revenant dans le capital de la société « MAVI » au prix de 79 280 dinars payable sur cinq ans à partir du 1^{er} janvier 2009 et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire.

Le solde des créances nées des opérations précitées s'élève, au 31 décembre 2010, à 555.187 dinars dont 119.883 dinars sont échus.

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 5 septembre 2006, ont été approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 21 avril 2008.

2. « Mohamed Lahmar »

Suivant un acte de cession d'actions daté du 7 juillet 2006, la Société SOPAT a cédé à M. Mohamed Lahmer 205.960 actions lui revenant dans le capital de la société « DINDY » au prix de 2.677.480 dinars payable sur treize ans dont trois années de franchise et compte tenu d'un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire. Le solde de cette créance s'élève, au 31 décembre 2010, à 2.627.480 dinars dont 303.211 dinars sont échus.

Cette convention, qui a continué à produire ses effets courant l'exercice 2010, a été autorisée par le conseil d'administration du 5 septembre 2006 et a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 6 septembre 2007.

3. « NUTRITOP »

La SOPAT s'est portée caution solidaire hypothécaire du crédit de gestion accordé par l'Amen Bank à la société « NUTRITOP » pour une valeur de 4.450.000 dinars et ce, par l'affectation d'un bien immobilier sis à Bouficha, propriété de la SOPAT, objet du titre foncier n°200809/105633.

Ce cautionnement, autorisé par le conseil d'administration du 24 mars 2007 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 septembre 2007, a continué à produire ses effets courant l'exercice 2010.

4. « AVITOP »

4.1. La SOPAT a signé avec la société AVITOP depuis 2009 une promesse de vente, en vertu de laquelle la SOPAT s'engage à acquérir le parc roulant, propriété d'AVITOP, la transaction porte sur une valeur de 883.500 dinars. Ce montant a été entièrement avancé à la société AVITOP et continue à figurer parmi les actifs de la SOPAT au 31/12/2010.

Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 21 Mai 2010 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010, a continué à produire ses effets courant l'exercice 2010.

4.2. Suivant un contrat de vente signé le 28 Septembre 2009 entre la SOPAT et la société « AVITOP », la SOPAT a acquis auprès de cette dernière un terrain sis à Boumerdes, pour une valeur de 403.138 dinars. A la même date, la SOPAT a conclu avec « AVITOP » un deuxième contrat portant sur l'acquisition des centres d'élevage, des équipements et des matériaux édifiés sur le même terrain pour une valeur globale de 1.207.195 dinars. Le dit terrain

demeure, au 31/12/2010, hypothéqué dans sa totalité au profit de la « Attijari Bank » en garantie d'un crédit à court terme contracté par « AVITOP » pour 1.200.000 dinars en principal.

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 29 Septembre 2009 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010, ont continué à produire leurs effets courant l'exercice 2010.

4.3. Suivant un contrat de vente signé le 28 Septembre 2009 avec la société « AVITOP », la SOPAT a acquis auprès de cette dernière un terrain sis à Bir ezreli Boumerdes, objet du titre foncier n°26378 pour une valeur de 339.444 dinars. A la même date, la SOPAT a conclu avec « AVITOP » un deuxième contrat portant sur l'acquisition des centres d'élevage, des équipements et des matériaux édifiés sur le même terrain pour une valeur globale de 1.861.701 dinars. Le dit terrain demeure, au 31/12/2010, hypothéqué dans sa totalité au profit de « Amen Bank » en garantie d'un crédit à court terme contracté par « AVITOP » pour 4.050.000 dinars en principal.

Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 29 Septembre 2009 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010, ont continué à produire leurs effets courant l'exercice 2010.

5. « GALLUS »

L'assistance fournie par la SOPAT à la société GALLUS, pour le démarrage de son projet implanté en Lybie, a été facturée, en 2009, pour un montant de 43.704 dinars. Ce montant n'a pas été réglé par la société GALLUS jusqu'au 31/12/2010.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 21 Mai 2010 et approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

6. Autres conventions

6.1. Un contrat de crédit a été signé en date du 13 janvier 2009 entre « Amen Bank » et la SOPAT pour un montant de 1.000.000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Ksour essaf, objet de la demande d'immatriculation n° 8151 Mahdia.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété sise à Ksour essaf, objet de la demande d'immatriculation n° 4314 Mahdia.

Ce contrat dont les effets se poursuivent sur l'exercice 2010, a été autorisé par le conseil d'administration du 29 septembre 2009, et a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

6.2. Un crédit de gestion a été accordé au profit de la « SOPAT » par la « BIAT » pour un montant de 3.630.000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce et matériel.
- Hypothèque de rang utile sur le terrain sis à Bekalta, gouvernorat de Monastir, objet du TF n°19327.
- Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 6146 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 4314 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété objet de la réquisition d'immatriculation n° 8151 sise à Mahdia.
- Hypothèque de 1 er rang sur la totalité de la propriété sise à Beni Hassène, objet des réquisitions d'immatriculations n° 111177.

Ce contrat dont les effets se poursuivent sur l'exercice 2010, a été autorisé par le conseil d'administration du 22 juin 2009, et a été approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1.1. La société a mis à la disposition de l'un des membres de son Conseil d'Administration une voiture de tourisme.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 21 Mai 2010. Elle a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 Juin 2010.

1.2. Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14/06/2010 à 10.000 dinars bruts par administrateur. La charge supportée par la société, à ce titre, courant l'exercice audité, s'élève à 50 000 dinars.

1.3. La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'administration du 27 Mars 2007, Cette rémunération est composée de :

- Un salaire annuel de 77 000 dinars nets servi à raison de quatorze mensualités égales à 5 500 dinars chacune.
- Une voiture de fonction avec quota mensuel de carburant de 400 dinars.
- La prise en charge des dépenses liées à son logement à Mahdia (Règlement des factures de consommation STEG, SONEDE et Téléphone)
- La prise en charge de la cotisation au titre de la sécurité sociale.

A compter du moi de mai 2010, et sur décision du conseil d'administration réuni le 21 mai 2010, la rémunération du Président Directeur Général a été augmentée pour atteindre 122.000 dinars nets par an. Les autres avantages, fixés par la décision du Conseil d'Administration du 27 Mars 2007, demeurent inchangés.

2. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

	P.D.G		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	137 982		50 000	40 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 7 juillet 2011

AHMED MANSOUR